



QUALITE DE L'EAU
Composition type de l'eau distribuée dans la zone de distribution :

[ZCILE10] Vivegnis et Haccourt (SWDE)

A. Qualité bactériologique

Toutes les analyses des indicateurs de pollutions bactériologiques (E.coli, Entérocoques intestinaux, Coliformes, Clostridium perfringens) sont conformes.

B. Traitement :

Chloration

C. Paramètres chimiques

Paramètre	valeur représentative 2024	valeur paramétrique	unité
Aluminium	<2,5	≤200	µg/l
Antimoine	<0.15	≤10	µg/l
Arsenic	<0.50	≤10	µg/l
Benzène	<0.2	≤1	µg/l
Benzo (a) pyrène	<0,002	≤0,010	µg/l
Bore	0,09	≤1,5	mg/l
Bromates	<1.0	≤10	µg/l
Cadmium	<0.10	≤5	µg/l
Chlorates	0,1079	≤0,25	mg/l
Chlorites	<0,001	≤0,25	mg/l
Chrome (total)	<0.5	≤25	µg/l
pH in-situ	7,49	6,5<pH<9,5	unités pH
Cuivre	0,007	≤2	mg/l
Cyanures (totaux)	<5.0	≤50	µg/l
1,2 Dichloréthane	<0.2	≤3	µg/l
Dureté totale calculée	40,13	--	°Fr
Fluorures	0,239	≤1,5	mg/l
Plomb	<0.5	≤10	µg/l
Mercure	<0.100	≤1	µg/l
Nickel	<1.0	≤20	µg/l
Nitrates	20,48	≤50	mg/l NO3
Nitrites	<0.005	≤0,5	mg/l NO2
Perchlorates	<2.00	≤15	µg/l
Pesticides et métabolites pertinents tels que définis au Code de l'Eau	tous ≤0,10	≤0,10	µg/l
Pesticides totaux *	0,006	≤0,50	µg/l
somme PFAS (20) *	0,033	≤0,1	µg/l
somme PFAS (4) *	0,009	--	µg/l
Acide trifluoroacétique (TFA)	0,420	--	µg/l
HAP somme (4) *	0	≤0,10	µg/l
Selenium	0,50	≤20	µg/l
Tétrachloroéthylène et trichloroéthylène (Somme des concentrations des paramètres spécifiés) *	1,8	≤10	µg/l
Trihalométhanes (total) *	12,9	≤100	µg/l
Uranium	0,84	≤30	µg/l





QUALITE DE L'EAU

Composition type de l'eau distribuée dans la zone de distribution :

[ZCILE10] Vivegnis et Haccourt (SWDE)

D. Paramètres indicateurs

Paramètre	valeur représentative 2024	valeur paramétrique	unité
Ammonium	<0,030	≤0,5	mg/l NH4
Chlorures	57,92	≤250	mg/l
Conductivité in-situ	927	≤2500	µs/cm à 20°C
Fer	<10	≤200	µg/l
Manganèse	<0.5	≤50	µg/l
Oxydabilité (KMnO4)	0,27	≤5	mg/l O2
Sulfates	138,68	≤250	mg/l
Sodium	56,27	≤200	mg/l
Calcium	123,9	≤270	mg/l
Magnesium	22,4	≤50	mg/l
Turbidité in-situ	0,73	≤4	NTU
Chlore libre résiduel in-situ	50	≤250	µg/l
Phosphore total.	0,209	≤1	mg/l
Potassium	6,57	Aucun changement anormal	mg/l

Les résultats des paramètres analysés ci-dessus répondent aux normes reprises dans le Code de l'Eau – Art. D183, annexe XXXI.

Les analyses ayant servis à la constitution de ce document sont réalisées par des laboratoires accrédités selon le référentiel EN ISO 17025.

(1) Les valeurs représentatives sont des valeurs habituellement relevées durant l'année civile écoulée. Elles peuvent être soumises à des variations en fonction de l'évolution naturelle de l'eau brute ou en fonction du mélange (lorsque plusieurs ressources sont indiquées dans la nature de la zone de distribution en en-tête) ou en cas de travaux de maintenance sur le réseau.

(2) Le signe <(x) signifie que la valeur est inférieure à la limite de quantification des appareils de mesure.

* Une valeur « 0 » ou "non quantifié" signifient que tous les paramètres individuels affichent des concentrations inférieures aux limites de quantification de la méthode. Pour les PFAS, la limite de quantification est en général de 0,001 µg/l

